



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E169185

VALABLE JUSQU'AU 03/10/2027

ÉDITÉ LE

01/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON 2008B00722

Siret : 453 858 763 00064

Code NACE : 8122Z

Numéro caisse de congés payés : 0218319-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 64837953

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 64837953

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : TECHNI FLUX

190 RUE DE LA PIECE LEGER
21160 MARSANNAY-LA-COTE

Téléphone : 03 80 65 29 19

Portable : 06 32 33 77 92

Fax :

Site Internet : <http://www.techniflux.com>

E-mail : techniflux-haute-savoie@orange.fr

Responsabilité légale :

CAMPAGNE FABRICE GÉRANT

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	25/06/2026
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/06/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	15/09/2025
5312 PROB	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	02/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/06/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/06/2026
o Ventilation mécanique	22/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.